

Enjeux des noms collectifs – noms collectifs en jeu

Michelle Lecolle

Université de Lorraine-Metz, CREM

Je pars ici du postulat que les jeux de mots prennent place dans les potentialités de jeu (au sens large) que la langue ou le discours offrent, et que, par voie de conséquence, certains jeux de mots peuvent être des révélateurs de nœuds de questions, et de problématiques linguistiques.

Dans ce cadre général, je me focaliserai sur les réalisations de jeux de mots ayant pour base des noms collectifs (Ncoll – *collection, public, parterre, foule, jeunesse, peuple*), en les mettant en rapport avec la sémantique des Ncoll et avec leurs potentialités discursives et rhétoriques.

Un Ncoll désigne un ensemble d'éléments considérés comme de même catégorie, au sens large. Parmi leurs caractéristiques en tant que lexèmes en français, les traits principaux des Ncoll sont, sur le plan sémantico-référentiel, le fait que leur référent est une unité elle-même constituée d'une pluralité d'éléments et, sur le plan grammatical, le fait qu'ils ont une morphologie au singulier.

La première caractéristique (sémantico-référentielle) entraîne qu'on peut appréhender le groupe sous l'angle de la totalité ou sous l'angle de la pluralité.

On trouve cette sémantique double illustrée de manière exemplaire en (1) :

- (1) Le contrat dont parle Rousseau est le contrat par lequel un agrégat désuni d'individus s'unit en un **peuple**. (Pierre Crétois, cité dans *Télérama* 18/04/2012, à propos du *Contrat Social*, de Rousseau)

Cet exemple ne peut être considéré comme un jeu de mots, dans la mesure où il se contente de présenter un concept, et qu'il s'agit ici quasiment d'une définition, sans effet particulier.

C'est le même double sémantisme qu'on trouve en (2), mais cette fois dans ce qu'on peut appeler un jeu de mots – certes, non humoristique – de par le caractère brusque et surprenant de la mise en relation équative entre un SN pluriel et un Ncoll :

- (2) Dans les écoles clandestines des musulmans kosovars, les gosses apprennent qu'ils sont un peuple et qu'un jour le pays des Aigles reprendra son envol. (guerre du Kosovo, *Le Figaro* 27-28/03/99).

Ce double niveau peut être retrouvé en (3), dans une structure syntaxique différente.

- (3) Les voix du **peuple** : l'espace public sonore au XVIIIe (titre d'un entretien de l'historienne Arlette, 23/05/12, à propos de l'ouvrage *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Bayard, 2009)

Dans le cas de (3), se rajoute un malentendu potentiel, dans la mesure où *peuple* a deux significations : ici (d'après le contexte de l'entretien), c'est aux « gens du peuple » (les milieux *populaires*) qu'il est fait référence, et à leur voix personnelle, en tant qu'individus. Mais on aurait pu interpréter *les voix du peuple* comme celles susceptibles d'être émises par l'entité collective politique qu'est le peuple.

Avec cet exemple, s'illustre ce qui apparaît comme une autre conséquence du double sémantisme des Ncoll, à savoir les phénomènes de double sens, de malentendu plus ou moins volontaire, ou d'ambiguïté. Ceux-ci peuvent reposer sur le (double) sens de certains lexèmes, comme en (4) où *notre jeunesse* s'interprète comme « nous étant jeunes », ou comme « les jeunes de notre pays »

- (4) Daesh et notre **jeunesse** (titre d'une tribune d'Alain Lipietz, *Politis* 27/11/2014)

ou, comme en (5), sur le défigement d'une expression et le double sens d'un lexème – *timbre* comme « timbre poste » et, ici, comme « son musical d'un instrument » :

(5) **Collection** de timbres (en titre d'un article, 7/11/2013, sur un groupe musical)

La communication cherchera à sérier ces questions, en mettant en relation les effets de sens et les jeux de mots observés avec le sémantisme propre aux Ncoll dans leur ensemble, et avec leurs caractéristiques grammaticales, ainsi que, plus spécifiquement, avec le sens lexical et la polysémie systématique de certains noms comme *jeunesse* (mais aussi *humanité*, *noblesse*, etc.), dont une des significations est collective.

On espère ainsi mettre en évidence des régularités linguistiques remarquables, et ceci de manière détournée, par l'étude du jeu et de la figure.